

Le « reinage » et la fête votive de Félines

La commune de Félines a deux protections célestes.

Elle se trouve sous le **premier vocable** de « l'Exaltation de la Sainte Croix » fêtée le deuxième dimanche de septembre . Aujourd'hui appelée « La Croix Glorieuse » terme à mon sens moins explicite que le premier.

En effet le calendrier liturgique autrefois faisait mémoire de la découverte de la Croix du Christ (exaltation) par Sainte-Hélène la mère de l'empereur Constantin en l'an 335. L'empereur fit construire la Basilique du Saint-Sépulcre à Jérusalem sur la demande de sa mère, afin d'abriter la Sainte Relique.

Le **deuxième vocable** est Saint-Barthélémy fêté le 24 août, dont nous possédons dans l'église paroissiale une représentation statuaire assez rare.

Il présente sa peau sur son bras droit. Un vitrail du chœur fait aussi référence à ce saint patron. Nathanaël faisait partie du groupe des apôtres, Saint-Jean le présente comme une personne simple, droite, fidèle. Sa foi le conduira au martyr en Arménie-Mésopotamie où il fut dépecé par ses ennemis. Il est certain que sa fête passe totalement inaperçue dans la commune étant donné l'importance de la Croix Glorieuse et la proximité des dates : 24 août, 14 septembre.

La fête votive patronale c'est aussi chez nous le « reinage ». C'était l'occasion pour la jeunesse de la commune d'élire son roi ou sa reine pour un an. Ce jour-là les habitants invitaient parents et amis des autres contrées afin de partager l'office religieux, repas et animations.

La vogue foraine au fil des années, laïciserait toutes ces coutumes, cependant, une subsiste et pas des moindres, sonore, spectaculaire, étonnante pour « l'étranger » ou les nouveaux venus. Après la Messe dominicale, la procession de la Croix s'organise portée autrefois par les classards jusqu'à la croix de la route du Bouchage au rythme des cantiques spécifiques.

Mais entre les strophes, des coups de fusil retentissent, déchirant l'azur et les tympanes jusqu'à l'arrivée de tous les fidèles, attendant la bénédiction finale devant le calvaire fleuri pour la circonstance. Les coups de fusil reprenant de plus belle au retour de la procession.

Pourquoi un tel tapage ? Souvenir d'une époque guerrière révolue ? Fête des chasseurs ? Nostalgie monarchiste ? Et oui ! Une tradition en voie de disparition, seules deux communes en Haute-Loire la maintiennent : Félines et Vorey-sur-Arzon. Plus dans le sud, Montfort-sur-Argens dans le Var continue également.

Dans le royaume de France, lorsqu'un prince venait au monde l'heureux évènement était salué par des salves de coup de canon pour annoncer à la population la naissance ; les médias n'étant pas aussi développés que de nos jours ! Lorsque le roi Louis XIII en 1638 apprit la naissance de son héritier mâle, qui avait tardé à venir, ce fut une grande joie qu'il fit partager à tout son peuple. On tira des coups de canon dans tout le royaume de France. Louis XIV sera le monarque du Grand Siècle qui règnera le plus longtemps, de 1643 à 1715.

Félines, à cette période de liesse, fêtait son « reinage », mais la commune n'a jamais possédé de canon pour partager la joie princière, ce furent des fusils qui assurèrent le tapage souhaité.

Voici la raison de cette tradition qui perdure chez nous. Outre manche chez les anglais, à chaque naissance princière le même rituel a toujours lieu.

Références bibliographiques : (Louis XIV le Grand Siècle, Le Velay pittoresque, Les Saints patrons des paroisses du Diocèse du Puy, Archives nationales)

Article écrit par Georges PERRU